

AU NEPAL, UN VILLAGE UNE AMITIE EN MARCHE

LETTRE D'INFORMATION N° 1 (Déc. 95)

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes une quinzaine de personnes, membres fondateurs de l'association, qui résidons dans diverses régions de France (Pyrénées, Hérault, Massif Central, Paris, Alsace) ; un bon nombre d'entre nous, au travers de voyages, a pu découvrir le NEPAL, ses paysages splendides, son gigantisme himalayen, sa culture si différente de la nôtre, mais tout le monde se souvient aussi de la spontanéité et de l'accueil népalais. C'est au cours de ces voyages et trekkings dans ce fabuleux pays que nous avons fait connaissance avec Pancha, un « sherpa » népalais. Cette connaissance s'est transformée en amitié et un groupe informel de personnes a permis à Pancha de venir en France dans le but de l'ouvrir à des techniques nouvelles, aussi bien des pratiques montagnardes que des techniques agricoles.

C'est donc Pancha qui est notre dénominateur commun et le déclencheur du projet qui nous mobilise aujourd'hui.

QUEL EST NOTRE PROJET ?

Si nous nous sommes constitués en association aujourd'hui, c'est qu'il ne s'agit plus d'une aide personnalisée, mais d'un projet prenant en compte toute la communauté d'un village au Népal : il s'agit en l'occurrence d'un projet d'irrigation de cultures autour du village de Rapchha (village où habite Pancha).

En effet, ce village, situé dans le Teraï, province du sud du Népal (altitude : 100 à 200 m), jouit d'un climat d'influence tropicale. Ses températures suffisamment clémentes permettraient d'obtenir une deuxième culture de riz durant la saison hivernale si la pluviosité ne faisait pas défaut (l'hygrométrie estivale étant assurée par les pluies de la mousson). Rappelons que le riz est la nourriture de base des Népalais.

Notre projet consiste donc à aider financièrement les villageois de Rapchha dans leur projet d'irrigation. Ce système d'irrigation comporte la réalisation de deux forages et l'acquisition de deux motopompes ainsi que d'accessoires nécessaires à cette irrigation (tuyauteries, raccords,...).

Le montant de cette installation s'élève à 20 000 FF.

QUELLES SONT NOS MOTIVATIONS ?

Nous avons longuement réfléchi aux difficultés de réalisation de ce projet, compte tenu de la distance qui nous sépare du Népal. Mais nous pensons avoir assez d'atouts en main pour tenter cette opération, soit :

- une personne de confiance sur place car c'est en effet à Pancha que revient la lourde charge de coordonner la réalisation de l'installation.
- nos désirs d'aller ou de retourner au Népal, ce qui nous permettra de nous assurer du bon fonctionnement de ce système d'irrigation.

De plus, notre implication personnelle et la gestion bénévole -sans frais de structure- permettront d'investir la totalité des dons collectés dans la (ou les) projets que nous sommes en train de mener à bien (ou que nous pourrons réaliser dans le futur).

Lors de la création de notre association, nous avons défini le cadre dans lequel s'inscrivent nos actions, et nous l'avons formulé comme suit :

Article 2 (extrait des statuts)

L'association a pour objet :

- de participer à une réflexion sur l'avenir d'une communauté villageoise népalaise dans le respect des traditions locales
- de soutenir des actions de développement en concertation avec les membres de la communauté
- d'instaurer et d'amplifier des relations amicales et toute autre forme d'échange permettant une meilleure connaissance et compréhension réciproques.

QUEL EST L'ETAT D'AVANCEMENT DE NOTRE PROJET ?

Les cotisations et dons des membres de l'association ainsi que les dons récoltés lors de projections d'un diaporama sur le Népal ont permis de financer l'installation de la première motopompe et le forage d'un puits.

Notre participation financière à cette acquisition s'élève à 9 000 FF, soit 90 % du montant. Les 10 % restants sont financés par la communauté villageoise de Rapchha. Nous pensons ainsi mieux les impliquer et les responsabiliser dans cette réalisation.

OBJECTIF 1996

Bien entendu, notre objectif pour 1996 est de rassembler les fonds nécessaires à l'installation de la deuxième pompe destinée à irriguer les cultures du village de Rapchha et peut-être de prévoir d'autres projets de soutien à une école, un dispensaire...

Il me tient à coeur de ne pas terminer cette lettre d'information sans réitérer mes très vifs remerciements à tous ceux qui, par leur générosité, ont contribué à la réalisation de cette première phase de notre projet.

Je profite également de cette occasion pour vous demander de promouvoir notre association autour de vous. Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux membres parmi nous.

Pour le Comité Directeur,
Dominique FOELLER

Pour de plus amples renseignements,
vous pouvez contacter, près de chez vous :

.....

AU NEPAL, UN VILLAGE,
UNE AMITIE EN MARCHÉ

BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION

A renvoyer au trésorier : Antoine VALERIANO, 4 rue du Treh, 68470 FELLERING

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

.....

Téléphone..... Profession.....

J'adhère à l'association et je verse :

- au titre de la cotisation pour l'année 1995-96 : Francs

- pour participer à l'achat d'une pompe : Francs

TOTAL : Francs

*Libeller le chèque
au nom de l'association
« Au Népal, un village :
une amitié en marche »*

Date

Signature

Montant des cotisations 1995-96

Membres actifs :	200 F
Membres ordinaires :	100 F
Etudiants, chômeurs :	50 F

Voici les coordonnées de personnes que je connais qui pourraient être intéressées par l'objet de l'association :